

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 15 décembre 2021 à 18h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

ANDRE René	REBSTOCK-PINNA Alexandra
BECKER Patrick	BALCERZAK Roland
COLIN Jean-Marie	BAUR Denis
HERFELD Marie-Laurence	LANGMAR Déborah
KASPAR-COTRUPI Angèle	MATHIEU Bertrand
LUCCHINI Marc	PAQUET Michel
RENAUX Patricia	PARPETTE Jerry
SCHNEIDER Brigitte	RECH Serge
VEINNANT Bernard	ROBINET David
ZIEGLER Damien	BRUSCO Stéphan
CORAZZA Jean-Luc	PHILIPPE Lionel
DEUTSCH André	PAULY Elsa
HATRI Aïcha	KOWALCZYK Maryline
HOLSENBURGER Alexandre	SCHIVRE Marc
JURCZAK Serge	TACCONI Pierre

Procurations :

Viviane FATTORELLI	a donné procuration à	Stéphan BRUSCO
Denis SCHITZ	a donné procuration à	Damien ZIEGLER
Caroline VETZEL	a donné procuration à	Elsa PAULY
Mathieu WEIS	a donné procuration à	Marc LUCCHINI
Clémence POUGET	a donné procuration à	Angèle KASPAR-COTRUPI
Julien FREYBURGER	a donné procuration à	Roger SCHREIBER
Laurent SCHULTZ	a donné procuration à	Marie-Laurence HERFELD
Alessandro BERNARDI	a donné procuration à	Aïcha HATRI
Bernard ZENNER	a donné procuration à	Roland BALCERZAK
Sylvie SCHUTZ	a donné procuration à	Alexandra REBSTOCK-PINNA
Michel HERGAT	a donné procuration à	Denis BAUR
Marc FERRERO	a donné procuration à	André RENE
Audrey WATRIN	a donné procuration à	Alexandre HOLSENBURGER
Bernard GUERMANN	a donné procuration à	Lionel PHILIPPE
Maurice LORENTZ	a donné procuration à	Serge RECH

Absents excusés :

Jean-François MEDVES	Guy MELEO	Patrick ABATE	Alieth FEUVRIER
Michèle BEY			

Absents non excusés :

TSCHIERSCH Laurent	BARILLARO Jérémy	DEISS Murielle	ENGELMANN Fabien
GRILLO Marie	LOPICO Aurélie	ACKER Christine	FRADELLA Cédric
SEGURA Olivier			

La séance débute à 18h13.

Début de la séance :

Membres en exercice : 60
Présents : 31
Procurations : 15
Absents : 14

Pendant le point 2 :

Monsieur Patrick BECKER quitte la salle à 18h29 et revient à 18h32 avant le vote.

Membres en exercice : 60
Présents : 31
Procurations : 15
Absents : 14

La séance se termine à 19h28.

Assistaient en outre :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale du SMiTU

ANDRE Cédric, Directeur Adjoint du SMiTU

DIMEL Sébastien, Directeur des Finances du SMiTU

VAUTRELLE Alexandre, Responsable des Affaires Juridique du SMiTU

SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDU et Citézen du SMiTU

DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing du SMiTU

PAX Guillaume, Assistant de Direction du SMiTU

POINT 10 - DELIBERATION N°2021/I-94 - LANCEMENT D'ÉVALUATION DES ÉTUDES SOCIO-ECONOMIQUE DU TRACE ALTERNATIF PROJET CITEZEN SUR LE TERRITOIRE DE YUTZ

La réponse apportée par la préfecture en date du 6 octobre 2021 confirme la nécessité de conduire de nouvelles études pour apprécier, d'une part l'opportunité de modifier les tracés du BHNS et d'autre part, fournir les éléments aux services préfectoraux pour apprécier le caractère substantiel ou non des modifications et fournir le cas échéant les éléments à soumettre à la nouvelle enquête publique.

Sur le plan opérationnel, le nouveau tracé envisagé nécessite d'être analysé au regard de leur socio-économie et être confronté à celle du projet actuel pour en apprécier la pertinence.

Le coût total des études nécessaires est évalué à :

- données d'entrée : 15 000 € HT ;
- prestataire étude socio-économique : 50 000 € HT ;
- prestataire études techniques et environnementale + constitution du dossier de DUP modificative et autorisation environnementale modificative : 70 000 € HT ;
- rémunération supplémentaire Maître d'œuvre lignes pour études PRO, DCE, décalage planning travaux : 80 000 € HT
- rémunération supplémentaire Mandataire pour pilotage : 50 000 € HT .

La Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville (CAPFT) participera à hauteur de 50% des dépenses pour les données d'entrées et le bilan socio-économique.

Il est demandé au Comité Syndical :

- de valider le lancement d'une étude pour évaluer le projet proposé par les élus de Yutz ;
- d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires ;
- d'autoriser la signature d'une convocation avec la CAPFT pour la participation financière de celle-ci ;
- d'inscrire les crédits à la décision modificative n°3 de l'année 2021.

Le Bureau Syndical du 3 décembre 2021 a donné un avis favorable.

La Commission TCSP s'est déroulée le 14 décembre 2021 et a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider le lancement d'une étude pour évaluer le projet proposé par les élus de Yutz ;
- d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires ;
- d'autoriser la signature d'une convocation avec la CAPFT pour la participation financière de celle-ci ;
- d'inscrire les crédits à la décision modificative n°3 de l'année 2021.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 16 décembre 2021

Le Président,



Roger SCHREIBER